

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC****LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du conseil des commissaires** qui s'est tenue à la salle 104 du centre administratif, 771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le mardi 17 février 2015, à compter de 19 h 00.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Ginette Côté
M. Serge Desbiens	Mme Sylvie Dufour
M. Marc Gauthier	M. Bernard Girard
M. Claude Lavoie	Mme Kathya Maloney
Mme Gladys Tremblay	M. Normand Tremblay
Mme Marie-France Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport
Mme Chantal Gagnon, directrice des ressources financières
Mme Lisette Marin, secrétaire
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

ABSENCES

Mme Mélissa Bernier
Mme Nicole D. Larouche

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil et aux personnes du public, il est alors 19 h 00.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2015

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2015.

C-14-061

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2015 soit adopté tel que rédigé.

3. Inscription des questions diverses

Aucune question diverse de la part des membres

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-14-062

EN CONSÉQUENCE, M. Claude Lavoie propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE les points 12.1, 12.2 et 12.3 soient traités au début de la rencontre ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2015**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1 _____
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 Calendriers scolaires 2015-2016
 - 6.2 Négociation locale - enseignants
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
 - 7.1 _____
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 8.1 _____
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 9.1 _____
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
 - 10.1 Transport collectif Haute-Côte-Nord
 - 10.2 Plaintes - fermeture
- 11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
 - 11.1 Regroupement assurances - résolution

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 12.1 École Mgr-Bouchard
- 12.2 École Père-Duclos
- 12.3 École Mgr-Labrie
- 12.4 Activité de financement école Ste-Marie
- 12.5 Entente bibliothèque de Colombier
- 12.6 Plan d'optimisation

13. Questions diverses

- 13.1 Fouille à nu
- 13.2 FCSQ

14. Période de questions**15. Levée de l'assemblée****12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE****12.1 École Mgr-Bouchard**

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement d'offrir des services d'enseignement de 3^e cycle à l'école Mgr-Bouchard de Portneuf-sur-Mer pour l'année 2015-2016 ;

CONSIDÉRANT la clientèle prévisionnelle au nombre de 7 pour les deux années du 3^e cycle ;

CONSIDÉRANT que la clientèle génère le financement de 3 ressources enseignantes pour toute la clientèle de l'école ;

CONSIDÉRANT que l'équipe-école en place accepte une organisation scolaire multiniveaux ;

C-14-063

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement de :

- Maintenir de façon officielle la fermeture du 3^e cycle d'enseignement du primaire à l'école Mgr-Bouchard de Portneuf-sur-Mer ;
- Permettre, de façon exceptionnelle, l'enseignement du 3^e cycle à l'école Mgr-Bouchard pour l'année scolaire 2015-2016, et ce, en raison de la clientèle prévisionnelle.

12.2 École Père-Duclos

CONSIDÉRANT que la situation financière de la commission scolaire ne permet plus de maintenir l'organisation scolaire actuelle à l'école Père-Duclos ;

CONSIDÉRANT les diverses démarches réalisées par les parents, la Municipalité et la commission scolaire auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en vue d'obtenir un financement additionnel pour le maintien de l'école de Franquelin ;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est toujours dans l'attente d'une réponse (positive ou négative) de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport face aux demandes ;

C-14-064

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement :

- De reporter la prise de décision relative au maintien ou à la fermeture de l'école Père-Duclos de Franquelin au plus tard le 19 mai, date de la séance ordinaire du conseil des commissaires.

12.3 École Mgr-Labrie Godbout

CONSIDÉRANT les travaux du comité de suivi entrepris en mai 2013 ;

CONSIDÉRANT la mobilisation des parents et du milieu pour le maintien de l'école Mgr-Labrie à Godbout ;

CONSIDÉRANT l'éloignement géographique de l'école par rapport aux autres écoles sous la juridiction de la commission scolaire ;

CONSIDÉRANT la configuration routière dans un secteur géographique sinueux et montagneux que les élèves auraient à parcourir quotidiennement ;

CONSIDÉRANT que la situation financière de la commission scolaire ne permet plus de maintenir une organisation scolaire formée de deux ressources enseignantes ;

CONSIDÉRANT les diverses démarches réalisées par les parents, la Municipalité et la commission scolaire auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en vue d'obtenir un financement additionnel pour le maintien de l'école de Godbout ;

C-14-065

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement :

- De maintenir ouverte l'école Mgr-Labrie à Godbout ;
- De mettre en place une organisation scolaire selon les règles de formation des groupes du Ministère et selon les ressources ainsi générées ;
- De poursuivre les démarches entreprises auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en vue d'obtenir un financement comparable à celui versé à la Commission scolaire du Littoral concernant les ratios maîtres/élèves.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Mme Ginette Côté, présidente, invite les membres du public à s'exprimer ou poser des questions s'il y a lieu.

- M. Landry, président du conseil d'établissement de l'école Père-Duclos de Franquelin questionne le traitement différent, à ce moment-ci, entre les deux écoles (Père-Duclos et Mgr-Labrie).

Mme Ginette Côté, présidente, répond que c'est selon la clientèle inscrite.

- Mme la mairesse de Godbout se dit rassurée par cette annonce.

AJOURNEMENT DE LA RENCONTRE

C-14-066 Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement que la réunion soit ajournée pour une pause, il est alors 19 h 20.

REPRISE DE LA RENCONTRE

C-14-067 M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement que la réunion soit reprise, il est alors 19 h 38.

5. SERVICES ÉDUCATIFS

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 Calendriers scolaires 2015-2016

M. Alain Ouellet, directeur général, présente aux membres de l'assemblée, les calendriers scolaires pour l'année 2015-2016 à la suite du processus de consultation effectué auprès des instances syndicales et des associations.

C-14-068 M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement d'adopter les calendriers scolaires 2015-2016 tels que présentés.

6.2 Négociation locale - enseignants

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil, qu'à la suite d'une rencontre de travail du comité des ressources humaines, quelques modifications mineures aux clauses 5-3.21 tâche des enseignants et 5-14.02, congés spéciaux ont été apportées.

C-14-069 M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement d'accepter les modifications apportées aux clauses 5-3.21 et 5-14.02 telles que présentées.

7. SERVICES INFORMATIQUES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

10. SERVICE DU TRANSPORT

10.1 Transport collectif Haute-Côte-Nord

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil qu'en 2006, le gouvernement du Québec a adopté une politique sur le transport collectif qui vise à accroître l'utilisation de ce type de transport au Québec et plus particulièrement en milieu rural.

La MRC de la Haute-Côte-Nord nous a interpellés à ce sujet.

Des tableaux déposés démontrent qu'il y a des places non utilisées par nos élèves dans le secteur de la Haute-Côte-Nord.

Une rencontre avec les partenaires impliqués est à prévoir afin de définir les modalités de fonctionnement du service (horaire, places disponibles, tarification, antécédents judiciaires etc.) avant de faire l'essai du transport collectif pour une période prédéterminée.

C-14-070

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le protocole d'entente à intervenir en lien avec le transport collectif de la MRC Haute-Côte-Nord.

10.2 Plaintes – fermeture

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, fait un rappel de la procédure de fermeture des établissements lors de tempête, à la suite des forts vents de lundi dernier où elle a dû gérer plusieurs plaintes de parents mécontents.

Les deux critères précisés à la politique sont l'état des routes et le froid. Le vent n'est pas un facteur à tenir compte pour décider de fermer ou non. Mme Giguère rappelle que le parent peut, s'il juge que les conditions ne sont pas sécuritaires, garder son enfant à la maison.

11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

11.1 Regroupement assurances - résolution

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par le regroupement de certaines

commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2015-2016, selon les avis reçus;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, de GT&A gestion de risque inc.;

CONSIDÉRANT QU'il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire de l'Estuaire de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achat d'assurances générales;

C-14-071

M. Claude Lavoie propose et il est résolu unanimement de :

RENOUVELER l'adhésion de la Commission scolaire de l'Estuaire au regroupement d'achat des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12 pour le renouvellement de ses assurances générales pour l'année 2015-2016.

MANDATER la firme GT&A gestion de risque inc. pour entamer une négociation de gré à gré avec la firme AON, courtiers en assurances en application de la clause d'option de renouvellement, ou pour procéder à un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

MANDATER, s'il y a lieu, la Commission scolaire des Appalaches à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

S'ENGAGER à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme GT&A gestion de risque inc., le résultat de cette négociation ou de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement;

AUTORISER Monsieur Alain Ouellet, directeur général, à signer tout document découlant de la présente résolution.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 École Mgr-Bouchard

Ce point a été traité au début de la rencontre.

12.2 École Père-Duclos

Ce point a été traité au début de la rencontre.

12.3 École Mgr-Labrie

Ce point a été traité au début de la rencontre.

12.4 Activité de financement école Sainte-Marie

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du comité qu'elle a besoin d'une résolution du conseil afin que l'école Ste-Marie puisse obtenir une licence de tirage auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Cette autorisation permettra à l'école de vendre des billets pour le tirage d'une toile donnée par l'artiste Claude Bonneau pour le financement d'un voyage de fin d'année à Port-au-Saumon.

C-14-072

M. Claude Lavoie propose et il est résolu unanimement d'autoriser le directeur de l'école Sainte-Marie, M. Steve Ahern, à compléter et déposer la demande de licence au nom de la commission scolaire.

12.5 Entente bibliothèque Colombier

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil que l'entente protocolaire entre la commission scolaire et la Municipalité de Colombier concernant la bibliothèque scolaire-municipale doit être modifiée et uniformisée à l'image des autres ententes.

C-14-073

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement d'adopter l'addenda concernant l'utilisation de la bibliothèque scolaire-municipale et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer ledit addenda à intervenir avec la Municipalité de Colombier.

12.6 Plan d'optimisation

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil de sa rencontre avec le sous-ministre adjoint concernant plusieurs dossiers.

La commission scolaire a déposé un projet au sous-ministre concernant les mesures d'optimisation. Une firme sera ainsi mandatée pour analyser les procédés et façons de faire de la commission scolaire dans le but de dégager financièrement des ressources. Cet accompagnement sera d'une durée d'environ seize semaines.

13. QUESTIONS DIVERSES

13.1 Fouille à nu

M. Bernard Girard s'informe des pratiques dans notre commission scolaire concernant les fouilles à nu.

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil que cette pratique ne s'est jamais vue dans notre commission scolaire et qu'en vertu de la collaboration qu'ont nos directions d'école avec la Sûreté du Québec, aucune situation

pouvant survenir dans nos écoles ne justifierait une telle pratique de la part de notre personnel.

13.2 FCSQ

La présidente, Mme Ginette Côté, fait état des derniers développements en lien avec le projet de fusion des commissions scolaires.

Elle mentionne aussi que le Ministère travaille sur un nouveau mode de gestion de la taxe scolaire, qui pourrait être centralisée.

14. PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-14-074

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 20 h 30.

Présidente

Secrétaire générale